

Thionville, le 25 août 2014

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale  
de la circonscription de Thionville 1

À

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves



Inspection  
de l'Éducation Nationale

Circonscription de  
THONVILLE 1

Téléphone  
03.82.88.64.02

Fax  
03.82.83.17.28

Mél.  
ce.ia57-ien-thionville  
@ac-nancy-metz.fr

3 allée de la Terrasse  
57100 - THIONVILLE

**Secrétariat :**  
Valentine STEGMANN

**Horaires d'ouverture au public :**  
du lundi au vendredi  
de 8h00-12h00  
et de 13h30-17h00

Mercredi  
de 8h00-12h00

### Note concernant l'enseignement de la natation à l'école primaire

Madame, Monsieur,

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun. Cet apprentissage doit répondre aux enjeux fondamentaux de l'éducation à la sécurité et à la santé et favoriser l'accès aux diverses pratiques sociales, sportives et de loisirs. L'enseignement de la natation tient donc une place toute particulière à l'école primaire. Il est par conséquent assorti d'un caractère obligatoire.

Toute absence ponctuelle doit être motivée, toute absence prolongée doit être justifiée et faire l'objet d'une dispense médicale. Pour franchir toutes les étapes de cet apprentissage, l'assiduité à l'ensemble des séances est requise.

Je sais pouvoir compter sur l'équipe pédagogique de l'école de votre enfant pour dialoguer avec vous à ce sujet.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Audrey LEININGER